

# Demi-journée d'informations syndicales

<b>BAYONNE</b>	<b>lundi 10 Octobre,14h15</b>	<b>Bourse du travail</b>
<b>OLORON</b>	<b>jeudi 13 Octobre,14h00</b>	<b>Amicale laïque</b>
<b>PAU</b>	<b>vendredi 14 Octobre,14h00</b>	<b>Complexe de la République</b>
<b>SAINT JEAN DE LUZ</b>	<b>lundi 17 octobre,14h15</b>	<b>Le lieu sera précisé aux écoles et aux collègues par mails et téléphone</b>
<b>MOURENX</b>	<b>mardi 18 octobre, 14h00</b>	<b>Centre Duquesnois</b>

## Modalités de participation

➔ **Qui peut y participer ?** TOUT le monde! Syndiqués ou non, instituteurs ou professeurs des écoles, directeurs ou adjoints, titulaires, suppléants ou stagiaires...

➔ **Cette demi-journée d'information syndicale prise sur le temps de travail est-elle un droit ?**

OUI! Le décret du 28 mai 1982 qui régit l'exercice des droits syndicaux pour tous les fonctionnaires prévoit explicitement ces réunions. Ce droit a été confirmé par un décret du 12 juin 87 qui prévoit deux demi-journées par an.

➔ **Est-on payé?** OUI, on est payé comme quand on travaille. Cette journée n'est pas une journée de grève. Elle est donc rémunérée normalement.

➔ **Qui doit-on prévenir ?** Le SNUipp 64 a déjà prévenu l'IA des dates et des lieux des réunions. Chaque participant avertit par courrier son IEN et prévient également les parents d'élèves (cf. modèles de lettres ci-dessous). Si l'école est fermée, prévenir la mairie (cantine,...)

## Modèle de lettre aux parents

Madame, Monsieur,

Les textes relatifs à l'exercice du droit syndical (décret du 28/05/82) prévoient l'heure d'information sur le temps de travail. Pour les instituteurs, ce droit prend la forme de deux demi-journées par an.

La première demi-journée pour l'année 2005/2006 aura lieu le ..... après midi.

Votre enfant n'aura donc pas classe cette demi-journée-là.

Soyez persuadés que nous utiliserons ce temps au service de notre métier et des enfants que nous accueillons tous les jours.

## Modèle de lettre à l'IEN

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale  
Les personnels soussignés de l'école ..... ont l'honneur de vous informer qu'ils participeront à la demi-journée d'information syndicale organisée par le SNUipp-64,

L'après midi du ..... à .....

Veillez agréer .....

Nom /prénom

Emargement